



**HAL**  
open science

## Master Droit privé et sciences criminelles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Droit privé et sciences criminelles. 2017, Aix-Marseille université - AMU. hceres-02028943

**HAL Id: hceres-02028943**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028943v1>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Master Droit privé et sciences criminelles

Aix-Marseille Université

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Droit et sciences politiques

Établissement déposant : Aix-Marseille Université

Établissement(s) cohabilité(s) : /

### Présentation de la formation

Le master mention *Droit privé et sciences criminelles* dispensé par la Faculté de droit et de science politique d'Aix-Marseille Université (AMU) est apparu en 2004 lors de la mise en place de l'organisation Licence-Master-Doctorat (LMD). L'offre de formation de la mention est à la fois riche et cohérente : un socle commun en 1<sup>ère</sup> année de master (M1) qui ouvre en 2<sup>ème</sup> année (M2) sur un choix de huit spécialités à orientation recherche (R), professionnelle (P) ou indifférenciée (I) :

- *Droit privé fondamental* (R),
- *Théorie du droit*, avec un parcours général (I) et un parcours international (I) ; il convient de souligner que cette spécialité est rattachée à la mention de master *Droit public* au regard de sa transversalité.
- *Procédures et voies d'exécution* avec un parcours *Droit processuel* (R) et un parcours *Voies d'exécution* (P),
- *Sciences criminelles* avec un parcours *Sciences criminologiques* (R) et un parcours *Sciences pénales* (R),
- *Lutte contre l'insécurité* (P),
- *Lutte contre la criminalité financière et organisée* (P),
- *Métiers de la police et de l'administration pénitentiaire* avec un parcours *Administration pénitentiaire* (P) et un parcours *Métiers de la police* (P),
- *Métiers de la défense* (P) (fermée en 2013 d'après le dossier mais qui subsiste néanmoins dans la mention de master *Droit public*) ; dont l'objectif est d'assurer aux étudiants des connaissances et des compétences en lien avec les professions juridiques et judiciaires.

La formation commence par un M1, présentée comme un tronc commun offrant aux étudiants une palette de cours large, mais non pléthorique, en leur permettant, grâce à des matières optionnelles, de se pré-professionnaliser.

La spécialisation se fait pour l'essentiel en M2 avec des objectifs professionnels clairement affichés. S'agissant des masters professionnels, les enseignements proposés sont orientés vers la pratique et les professionnels y jouent un rôle important.

Par ailleurs, il convient de souligner que la spécialité *Lutte contre la criminalité financière et organisée* est conjointement portée par la Faculté de droit et de science politique et la Faculté d'économie et de gestion, et que la spécialité *Théorie du droit* parcours international offre une co-diplômation avec l'Université d'Ottawa. Par ailleurs, plusieurs conventions de partenariat ont été signées avec des institutions étrangères.

Concernant les modalités d'enseignement, elles restent classiques : elles se déroulent en présentiel, en formation initiale voire continue, mais pas en alternance.

## Analyse

Objectifs
<p>L'offre de formation est cohérente et répond au double objectif affiché : assurer une formation plutôt tournée vers le travail académique ou orientée vers une activité professionnelle précise. Le ciblage professionnel apparaît excellent. Les fiches du répertoire national des certifications professionnelles sont correctement renseignées et permettent d'apprécier l'adéquation des formations aux débouchés.</p>
Organisation
<p>La structure de l'offre de formation est parfaitement lisible et rigoureuse. La palette de cours est importante, mais sans excès, et cohérente avec les objectifs de professionnalisation affichés. La recherche de rationalité se traduit d'abord par une forte mutualisation des cours avec d'autres mentions ou spécialités, et par une bonne progressivité sur deux ans vers une spécialisation clairement affichée.</p> <p>La formation est découpée de manière classique en semestres et les volumes horaires sont adaptés aux objectifs poursuivis avec une place réservée au travail de recherche (et donc, à la capacité de réflexion), importante bien évidemment dans les parcours dits « recherche » et non négligeable dans les parcours dits « professionnel ».</p> <p>La seule réserve concerne la lisibilité de l'intitulé de la mention <i>Droit privé et sciences criminelles</i> qui paraît trop large. Le problème devrait être résolu en application de la nouvelle nomenclature des mentions.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'intégration dans l'environnement est bonne.</p> <p>La formation qui semble classique dans sa présentation révèle néanmoins son originalité et le souci de se démarquer sur le plan régional, voire national grâce à des spécialités telles que <i>Voies d'exécution, Lutte contre l'insécurité, Lutte contre la criminalité financière et organisée, Métiers de la police et de l'administration pénitentiaire</i> et à des formations pluridisciplinaires telle que <i>Théorie du droit</i>.</p> <p>L'adossement à la recherche est également à souligner (avec trois laboratoires : Laboratoire de droit privé et de sciences criminelles, Laboratoire Théorie du droit et Laboratoire Centre d'études des techniques financières et d'ingénierie) ainsi que l'existence de nombreux partenariats avec le monde professionnel et socio-économique.</p> <p>Le dynamisme de la mention se traduit par les liens de la spécialité <i>Lutte contre la criminalité financière et organisée</i> avec la Faculté d'économie et de gestion, par une co-diplômation dans le cadre de la spécialité <i>Théorie du droit</i> parcours international avec l'Université d'Ottawa et plusieurs conventions de partenariats en Europe, Russie, Liban, Canada.</p>
Equipe pédagogique
<p>L'équipe pédagogique diversifiée est d'excellent niveau. Elle est formée d'universitaires spécialistes des matières enseignées relevant de plusieurs sections du Conseil Supérieur des Universités (CNU) (1 - Droit privé et sciences criminelles - 2 - Droit public - et 3 - Histoire du droit-), ayant une activité scientifique intense (Professeurs et Maîtres de conférences, auteurs d'ouvrages, de publications dans des revues à comités de lecture....) et de professionnels qualifiés en exercice.</p> <p>Il est difficile d'évaluer le travail collaboratif. Il est fait état d'une réunion de l'équipe pédagogique en début d'année lors de la rentrée et en fonction des besoins. Le caractère informel des réunions et l'absence de renseignements sur leur(s) éventuelle(s) conclusion(s) ne permettent pas d'en apprécier l'efficacité.</p>
Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études
<p>Les formations professionnelles sont attractives et le taux d'insertion professionnelle est excellent.</p> <p>Il est incontestable que les formations relevant de la mention exercent une forte attractivité (en M1 : entre 200 et 300 étudiants ; en M2 entre 150 et 200 étudiants, 15 à 40 étudiants par spécialité, le nombre de dossiers déposés pouvant aller jusqu'à plus de 900).</p> <p>Le taux de réussite à la sortie des spécialités est compris entre 80 à 95 %.</p> <p>Le taux d'insertion professionnelle se situe à un niveau élevé (77 % à 85 % des étudiants répondant à deux enquêtes ont mis moins de trois mois pour accéder à leur 1<sup>er</sup> emploi et 83 % sont à temps plein dans des emplois majoritairement stables). Sur le nombre de répondants, 54 % sont dans le secteur public, 40 % dans le secteur privé, 4 % dans le secteur non lucratif. Les 8 à 10 % d'étudiants poursuivant des études doctorales bénéficient de contrats doctoraux et, pour la plupart, s'engagent ensuite avec succès dans la voie académique ou dans la préparation aux différents concours ou examens en lien avec leur formation universitaire ; on relève notamment un candidat agrégé en 2013 et un autre en 2015.</p>

<b>Place de la recherche</b>
<p>Les formations sont adossées à la recherche menée dans les trois laboratoires précités.  Il convient de souligner la très bonne « synergie Recherche-formation » s’exprimant de diverses manières.  L’initiation méthodologique à la recherche se fait dès le M1 grâce à un tutorat spécifique donnant lieu à la rédaction d’un rapport sous la direction d’un enseignant.  Elle se poursuit en M2 par la rédaction d’un mémoire (obligatoire en M2 recherche, optionnel en master indifférencié, parfois présent dans les M2 professionnels). Les étudiants de M2 sont également associés aux manifestations scientifiques, à des publications collectives ou à des conventions de recherche. Certaines manifestations leur sont spécialement dédiées.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La place de la professionnalisation apparaît bonne.  Elle s’appuie notamment sur des réunions d’information et des conférences métiers associant les professionnels concernés, sur la possibilité pour les étudiants de M1 d’effectuer un stage d’une durée de trois semaines minimum assorti d’un rapport de stage, sur le caractère obligatoire du stage avec rapport de soutenance en M2 à finalité professionnelle et sur la mise en place d’une pédagogie innovante de mise en situation professionnelle dans certaines spécialités de M2, sans que le dossier comprenne d’autres précisions.</p>
<b>Place des projets et des stages</b>
<p>La place des stages est réelle et reconnue, tant en M1 qu’en M2, par une valorisation.  En M1, le stage optionnel de trois semaines au minimum est valorisé par l’attribution de six crédits européens (ECTS).  En M2 à finalité professionnelle, le stage obligatoire d’une durée de deux à quatre mois avec rapport de soutenance est valorisé par l’attribution de crédits variant de 9 à 21 ECTS.  Compte tenu du nombre d’étudiants, on peut s’interroger, essentiellement en M1, sur l’accompagnement et l’encadrement pédagogiques du stage. On dispose de peu d’informations sur la construction et le suivi du « projet personnel et professionnel » de l’étudiant.</p>
<b>Place de l’international</b>
<p>L’ouverture à l’international est réelle, active et pérenne, avec un souci de développement.  Les partenariats avec des établissements universitaires étrangers sont sérieux (partenariat avec le Collège universitaire français de Saint Pétersbourg, la Faculté de jurisprudence de Catania et la filière francophone de l’Université libanaise) mais leur mise en place est parfois laborieuse. Il en est ainsi du partenariat avec l’Université d’Ottawa concernant le parcours international de la spécialité <i>Théorie du droit</i>. Pour le moment, la convention semble fonctionner à sens unique (au seul profit des étudiants français).  Pour le reste, l’ambition de se développer à l’international se traduit, notamment, par une unité d’enseignement (UE) de langue étrangère et un cours proposé en anglais (Systèmes de common law) en M1, certains enseignements dispensés en langue étrangère (16 heures d’enseignement mutualisé en sciences criminelles comparées), l’intervention de professeurs invités ou de praticiens en langue étrangère, l’accueil classique d’étudiants étrangers et la possibilité pour les master à finalité professionnelle de réaliser le stage à l’étranger.  Selon les maquettes présentées, il n’y a pas d’UE ou de module de langue étrangère en M2. L’explication donnée est que les spécialités « sont directement orientées vers des métiers s’inscrivant, en France, dans une perspective régaliennne » (sic).</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d’aide à la réussite</b>
<p>Les procédures de recrutement tant en M1 - étudiants titulaires d’une licence en droit ou diplôme équivalent, validation des acquis de l’expérience (VAE) possible - qu’en M2 - sélection sur dossier, et éventuellement entretien individuel, VAE peu sollicitée, accueil de salariés en congé individuel de formation (CIF) et d’élèves avocats en stage projet pédagogique individuel (PPI) - sont classiques. La sélection est importante en raison de l’attractivité de la formation.  Il importe par ailleurs de souligner que les deux parcours de la spécialité <i>Sciences criminelles</i> attirent des professionnels étrangers de haut niveau et des professionnels français désireux de se perfectionner.  Le dispositif d’aide à la réussite paraît sommaire. Il convient cependant de noter la possibilité d’un régime sur deux ans en M2, une autorisation de redoublement en M2 également. Enfin et surtout l’existence d’un Diplôme d’Etudes Supérieures d’Université (DESU), à double compétence finance-droit pour permettre aux étudiants d’être mieux préparés aux épreuves du M2 <i>Lutte contre la criminalité financière et organisée</i> mérite d’être saluée.</p>

<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les modalités d'enseignement sont classiques : en présentiel - en formation initiale voire continue -, mais pas en alternance.          Un dispositif d'accompagnement pour les étudiants handicapés est prévu.          Le numérique est intégré dans les enseignements : mise en ligne de cours, plan, bibliographie, plaquettes de TD, documents, par le biais de la plateforme pédagogique AMeTICE.          En M2, sont mises en place des pratiques pédagogiques innovantes telles, l'utilisation de flux RSS (Really Simple Syndication), l'utilisation de l'ENT (Espace Numérique de Travail) en groupe fermé, l'apprentissage de la veille juridique.....</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Les modalités d'évaluation sont classiques. Il convient de souligner néanmoins la durée de l'épreuve pratique écrite en M1 qui est de deux heures ; ce qui paraît un peu juste pour apprécier la capacité de réflexion d'un étudiant.          En M2, l'existence d'une épreuve dite de « grand oral » (préparation d'une heure et présentation devant un jury de plusieurs personnes), qui ne semble toutefois pas mise en œuvre dans toutes les spécialités, répond au souci de préparer les étudiants aux épreuves de certains examens ou concours.</p>
<b>Suivi de l'acquisition de compétences</b>
<p>Il ressort du dossier que la formation et les épreuves permettent une préparation des étudiants à la réussite des examens et concours professionnels.          Logiquement, on constate que la perception des étudiants sur les compétences acquises ou améliorées et leur importance dans leur activité professionnelle actuelle est bonne. C'est tout au moins ce qui semble ressortir des enquêtes conduites par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE).          Sur ce point, les informations fournies restent toutefois très générales.          Il semble nécessaire d'améliorer les modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant.          Les annexes descriptives des diplômes sont de qualité très inégale. Certaines sont succinctes d'autres ont tendance à « noyer » l'étudiant dans un flot d'informations pas totalement maîtrisées (notamment en reprenant dans le détail programme des cours). La dimension des annexes varient de 2 à 6 pages selon la spécialité.</p>
<b>Suivi des diplômés</b>
<p>Très classiquement le suivi des diplômés pour l'ensemble de la mention est assuré par l'OVE et la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) rattachés au pôle « Pilotage Evaluation ».          Les résultats issus des enquêtes et études associant les composantes, sont joints au dossier et permettent une appréciation de cet élément.          Des procédures de suivi sont mises en œuvre également au sein de chaque spécialité (selon les modalités qui ne sont pas précisées dans le dossier).          Le taux de retour des enquêtes d'insertion professionnelle est satisfaisant ; elles révèlent un taux d'insertion professionnelle en hausse dans des situations majoritairement stables.          On peut regretter l'absence d'annuaires des anciens dans les M2 permettant la constitution de réseaux utiles pour l'information, la recherche de stages.....</p>
<b>Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation</b>
<p>Deux conseils de perfectionnement ont été mis en place eu sein de la mention pour la rentrée universitaire 2016/2017 : l'un pour le pôle « droit privé » et l'autre pour le pôle « sciences criminelles ». Leur composition est équilibrée (enseignants chercheurs, personnels administratifs, étudiants et professionnels). Pour le moment, leur fonctionnement se conjugue au conditionnel.          L'évaluation des enseignements par les étudiants est pratiquée en M1 mais limitée à certaines spécialités en M2. Le niveau de satisfaction est réel ; certaines demandes reconnues comme justifiées ont conduit à améliorer le fonctionnement du diplôme.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Organisation et conception de la formation remplissant pleinement les objectifs poursuivis.
- Partenariats avec le monde socio-économique et les institutions publiques.
- Ouverture à l'international de certaines spécialités reposant sur des partenariats actifs et ambitieux.
- Formation en phase avec les innovations pédagogiques.
- Adossement à la recherche important.

### Points faibles :

- Insuffisance pour certaines spécialités de M2 de l'enseignement des langues.
- Insuffisance des modalités de suivi des compétences acquises par l'étudiant.
- Absence de réseau d'anciens.
- Intitulé de la mention *Droit privé et sciences criminelles* qui manque de lisibilité.

### Avis global et recommandations :

Le dossier bien présenté et argumenté présente une formation dynamique en lien avec les besoins professionnels actuels. Il serait souhaitable, d'ailleurs conformément aux souhaits exprimés par les étudiants lors des enquêtes, d'améliorer la maîtrise des langues étrangères ainsi que de poursuivre l'utilisation de pédagogie innovante via notamment des logiciels spécialisés.

Par ailleurs, il conviendrait d'uniformiser la présentation des annexes descriptives des diplômes qui sont de qualité inégale.

Enfin, concernant l'intitulé de la mention estimé très large, le problème devrait être résolu en application de la nouvelle nomenclature des mentions.

# Observations de l'établissement

Le Président de l'université

à

**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
HCERES  
Directeur du Département d'Évaluation des  
Formations

Objet : Observations aux rapport d'évaluation  
des experts HCERES sur les formations  
N/Réf. : DEVE/PF/IDP/NA

Dossier suivi par Nathalie ALMERAS  
Tél : 04 42 17 27 31  
[nathalie.almeras@univ-amu.fr](mailto:nathalie.almeras@univ-amu.fr)

Pièce(s) jointe(s) : 1 document

Marseille, le lundi 24 avril 2017

Monsieur,

Nous faisons suite à votre mail du 6 avril 2017 dans lequel vous nous communiquez le rapport d'évaluation HCERES sur les formations et les champs de formations.

Les responsables de la formation ont bien pris connaissance de l'évaluation et n'ont pas d'observation à formuler.

Nous vous souhaitons bonne réception et vous prions de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de nos respectueuses salutations.

  
**Yvon Berland**

